

Compte-rendu du Conseil Municipal d'Enfants du mardi 3 décembre 2019

Présents :

Christian GRIMPRET - Maire de Sainte-Soulle

Véronique TROUNIAC - Adjointe au Maire commission scolaire et PEL Sainte-Soulle

Catherine MARTIN - Adjointe au Maire commission environnement et développement durable

Ezio PACAUD - Conseiller enfant

Loïc SYLVAIN - Conseiller enfant

Rodrigue BANEAT BRENET - Conseiller enfant

Tess BOUYER - Conseillère enfant

Alix BROUSSEAU - Conseillère enfant

Rafaël MORAT - Conseiller enfant

Naomi BEAL - Conseillère enfant

Apolline GOUACHE - Conseillère enfant

Niels VERDON - Conseiller enfant

Mailys MERIOT - Conseillère enfant

Keren BRAZDA - Conseillère enfant

Adeline ROBILLARD - Animatrice territoriale

Loïc NEVEU - Adjoint d'animation territorial

Killian FLORENCEAU - Stagiaire

Absent :

Zoé GORSE - Conseillère enfant

Début de la deuxième séance plénière : 17h30

Introduction de la séance

Mr Christian GRIMPRET Maire de la commune, accueille les jeunes élus. Il présente le jeune stagiaire qui est parmi nous ce soir.

Il fait ensuite un retour sur la manifestation des 30 ans de la déclaration des droits de l'enfant qui a eu lieu le vendredi 29 novembre. Il a été très touché de voir les enfants du CME venir le saluer, et de les voir s'impliquer au profit des autres enfants de la commune.

Sur les 12 conseillers municipaux enfants, 11 sont présents. Il explique qu'il est normal que parfois certains puissent être absents. Mais attention, des absences répétées non justifiées peuvent amener le Maire à prendre une décision et à exclure la personne.

Il rappelle que chacun a pris un engagement en se présentant aux élections du CME, et que le mandat dure deux ans.

Mme Véronique TROUNIAC présente ensuite l'ordre du jour du conseil :

- Retour sur les commissions des 8 et 10 octobre dernier sur le thème « entraide et vivre ensemble »
- Décision et vote de l'action retenue
- Bilan de la manifestation des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant
- Questions diverses

Elle propose de faire approuver le compte-rendu du conseil municipal d'enfants du 10 septembre dernier. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Raphaël MORAT est désigné secrétaire de séance.

Retour des commissions :

Mr Loïc NEVEU prend ensuite la parole pour faire le bilan des réunions de travail qui ont eu lieu les 8 et 10 octobre 2019. Il présente le document de travail qui a servi pour les réflexions autour du thème « entraide et vivre ensemble ». 3 projets ont été proposés par les conseillers présents.

1^{er} projet = ELA (association européenne contre la leucodystrophie)

Niels Verdon et Ezio Pacaud expliquent ce qu'est la leucodystrophie qui atteint beaucoup d'enfants mais aussi des adultes.

Mot d'origine grecque : leukos (blanc), dys- (trouble), trophê (nourriture).

Ce nom complexe désigne un groupe de maladies génétiques orphelines. Les leucodystrophies détruisent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière).

Les chercheurs ont mis en place une machine qui permet de réduire de 90% la maladie. Elle sollicite les neurones, ainsi les personnes atteintes peuvent ressentir des choses et recommencer à bouger.

Keren Brazda et Apolline Gouache se souviennent d'avoir eu une action à l'école des Grandes Rivières au profit de cette l'association ELA.

Niels et Ezio proposent que l'on fasse des actions qui nous permettraient de collecter des fonds qui seraient reversés à ELA, pour participer à l'achat de ces machines.

Dans un premier temps, il serait intéressant de se rapprocher de cette association pour avoir plus d'informations. L'association a une antenne à Nantes ou Angers. Véronique Trouniac propose aux conseillers de se renseigner auprès des enseignantes de l'école des Grandes Rivières.

2^{ème} projet = SPA (société protectrice des animaux)

Alix Brousseau présente à son tour le projet qui lui tient à cœur et qu'elle aimerait partager avec les autres conseillers.

Elle explique le fonctionnement des SPA et précise que si les animaux ne sont pas adoptés au bout d'un certain temps ils sont euthanasiés.

Dans notre secteur, il y a une antenne à Lagord. La récolte de fonds permettrait de financer les croquettes, d'aider à nourrir les animaux et de payer les frais de vétérinaire.

3^{ème} projet = les Restos du Coeur

Rodrigue Banéat-Brenet nous fait part de sa peine lorsqu'il se promène en ville ou ailleurs et qu'il voit des gens qui n'ont pas de maison et mangent dans la rue. Il existe des associations qui font des choses pour ces gens-là (viennent leur apporter à manger, leur donner des couvertures...des vêtements...) comme les restos du cœur. Il propose de participer à un vide grenier ou alors de mettre une boîte pour récupérer de l'argent pour cette association et contribuer à améliorer la vie des pauvres gens.

Décision et vote de l'action retenue :

Une fois les trois projets présentés, Loïc Neveu propose de procéder au vote afin de déterminer quel projet sera mené cette année au sein du CME dans le cadre de la thématique « entraide et vivre ensemble ».

- Projet ELA = 6 voix
- Projet SPA = 3 voix
- Projet Restos du cœur = 2 voix

C'est donc le projet ELA qui est retenu. Le travail sera mené lors d'une prochaine commission du CME.

Bilan de la fête des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant :

Les conseillers présents à la manifestation expliquent aux autres ce qui a été réalisé lors de cette manifestation (réalisations des enfants, actions de la bibliothèque, jeu vidéo du local jeunes, maquette du centre de loisirs, animation dans la cour de l'école faite par un artiste chanteur). Ils présentent plus particulièrement l'implication du Conseil Municipal d'Enfants : présentation des professions de foi, des projets en réflexion, du rôle de l'élu.

Cette manifestation a été qualifiée de belle fête rassembleuse lors de laquelle les enfants des écoles Simone Veil et Giraudet ont pu échanger. Les enfants de l'école les 3 Prés sont aussi venus assister à la chorale des enfants.

Questions diverses :

Plusieurs faits sont signalés par les élus :

- Un trottoir est cassé au niveau du passage devant le salon de coiffure.
- Il n'y a pas de passage piéton sur la rue de l'Aunis, en dessous de la rue de la boulangerie.
- Des gens se stationnent mal et occupent deux places alors qu'il n'y en a pas assez.
- Présentation du projet classe de mer à Saint-Lary par Kéren Brazda. Elle précise qu'un site en ligne est ouvert afin de faire des dons pour ceux qui les souhaitent. Pour financer en partie le voyage, il y a déjà eu des ventes de chocolat, le marché de Noël...
<https://trousseaprojets.fr/projet/2037>
- Rodrigue Banéat-Brenet évoque aussi un problème rencontré au restaurant scolaire Giraudet. Les enfants qui souhaitent un morceau de pain à la fin du repas n'auraient pas le droit d'en prendre alors qu'il en reste. Il trouve dommage que le pain soit ensuite jeté. Véronique Trouniac se renseignera auprès du cuisinier et apportera une réponse au prochain conseil.
- Catherine Martin clos le conseil en apportant le résultat de la journée World Cleanup Day :
 - 180 pays ont participé à l'opération soit 20 millions d'habitants
 - Sur 4 000 sites en France soit 265 000 participants
 - Sur la CDA de la Rochelle, 13 communes ont participé soit 1561 habitants (+56% par rapport à l'année 2018)
 - 3 tonnes 100 de déchets sauvages ont été ramassés (+49% par rapport à l'année 2018)
 - A Sainte-Soulle, 1kg de mégots ont été ramassés !
 - Prochain World Cleanup Day = 19 septembre 2020

Prochaines commissions de travail :

- **Mardi 11 février 2020 de 17h30 à 18h30 dans les locaux du local jeunes**
- **Jeudi 13 février 2020 de 17h30 à 18h30 dans les locaux du local jeunes**
- **Mardi 18 février 2020 de 17h30 à 19h00 : 4^{ème} Conseil Municipal d'Enfants - salle du conseil en mairie de Sainte-Soulle**

Véronique Trouniac remercie le travail des jeunes élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h54.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Christian GRIMPRET

Raphaël MORAT